



DELIB 04-2024

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de CAHUZAC
Séance du 18 janvier 2024 à 18h00**

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 9

Date de la convocation : 13/01/2024

En exercice : 10

Date d'affichage : 13/01/2024

Qui ont pris part à la délibération : 10

L'an deux mille vingt et trois et les vingt-neuf novembre à 18h00, le Conseil Municipal de CAHUZAC, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET, Maire.

Présents : Mesdames Alexia BOUSQUET, Evelyne ROUANET, Emeline PAGES et Martine BOUSQUET et Messieurs François LEDOUX, Jean-Luc IMART, Simon SAFFORES, Cédric GARCIA

Excusés : Mme Nadège BOUYSSÉ pouvoir à Mme Alexia BOUSQUET, M. Adrien STOLDICK pouvoir à M. Simon SAFFORES

Retards : M. Simon SAFFORES arrive à 18h12 pour prendre part à la délibération 04-2024.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Luc IMART

La séance débute à 18h04 sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET

Conformément à l'article [L 2121-21 du CGCT](#), Mme le maire propose de voter à main levée

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Objet de la délibération : AUTORISATION DONNEES AU MAIRE DE CONTRACTER DEUX EMPRUNTS DANS LE CADRE DU PROJET DE REHABILITATION DES DEUX LOGEMENTS COMMUNAUX

Mme le maire expose au conseil, que dans le cadre la rénovation des deux logements communaux, elle a réceptionné trois devis qu'elle présente au conseil.

Afin de financer ces travaux, il convient de faire deux emprunts : pour un montant global de 180 000€.

- Un emprunt court terme dans l'attente du paiement des subventions
- Un emprunt moyen terme 15 ans maximum pour la réhabilitation des logements

Elle demande au Conseil de bien vouloir l'autoriser à faire les démarches auprès des banques et à signer l'ensemble des documents pour contracter ces emprunts.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Fait en séance le jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance, Jean-Luc IMART

Mme le Maire, Alexia BOUSQUET